

20 novembre 2017 – n° 9
170104

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE D'UN AGENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-DIE-DES-VOSGES AU PROFIT DE LA VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Dans un souci d'une bonne organisation des services, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a décidé de mettre à la disposition de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges un agent de la Communauté d'agglomération pour effectuer les missions d'adjoint technique au musée Pierre Noël.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les termes de la convention à intervenir avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour la mise à disposition de Monsieur Jean-Marc ERRAES, agent communautaire, au bénéfice de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges,

- AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 20 novembre 2017

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations..... 5

Absence..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI (arrivée au point n°4 – Procuration à V. Benoît), Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG (arrivée au point n°4 – Procuration à C. Kiener), Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (a quitté la séance au point n° 8 – Procuration à JL Bourdon), Sébastien ROCHOTTE, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE à David VALENCE
Jacqueline THIRION à Françoise LEGRAND
Ousseynou SEYE à Nicolas BLOSSE
Mustafa GUGLU à Bruno TOUSSAINT
Ramata BA à Christine URBES

Absent ;

Pierre JEANNEL

Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.